

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 101

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 2 BIS

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Au second alinéa de l'article L. 5511-3, les mots : « le rôle » sont remplacés par les mots : « la liste ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de l'article 2.